

SUJET

Le 5 mars 2002, Monsieur DESCARTES vous a remis le constat figurant en annexe I.

Vous disposez en outre d'un extrait des dispositions générales en annexe II.

Le 31 mars 2002, il vous rend visite et pose les questions suivantes :

- 1) Sachant qu'il a été légèrement blessé, peut-il espérer une indemnisation de la part de l'assureur adverse ? A cette occasion vous rappellerez le fondement juridique applicable.
- 2) Les dommages à son véhicule s'élèvent à 2000 euros. Il a également déboursé des frais de remorquage de 120 euros. Quel sera le montant de votre indemnisation ?
- 3) Dans l'hypothèse où l'usage du véhicule s'avérerait incorrect, quelle pourrait être la position de l'assureur au niveau de l'indemnisation de son assuré Monsieur DESCARTES.
- 4) Il vous demande de revoir son contrat. Y a-t-il une meilleure garantie au niveau des dommages au véhicule ? Dans l'affirmative expliquez lui les principes de cette garantie.
- 5) Y a-t-il une autre garantie pour Monsieur DESCARTES, non prévue dans les dispositions particulières ? Précisez l'intérêt de cette garantie.

B.P.

Spécialité : **ASSURANCE**

Code Spécialité :

Durée :
2h00

Session
2003

Épreuve : **E1 – Techniques d'assurances de dommages – U10**

N° sujet : **03-1639**

Coefficient:
4

Folio
1 / 3

constat amiable d'accident automobile

ANNEXE I

Ne constitue pas une reconnaissance de responsabilité, mais un relevé des identités et des faits, servant à l'accélération du règlement

à signer obligatoirement par les DEUX conducteurs

1. date de l'accident	heure	2. lieu (pays, n° dépt, localité)	3. blessé(s) même léger(s)
05/03/02	19	59 MAUBEUGE	non <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> *
4. dégâts matériels autres qu'aux véhicules A et B	5. témoins noms, adresses et tél. (à souligner s'il s'agit d'un passager de A ou B)		
non <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> *			

véhicule A

6. assuré souscripteur (voir attest. d'assur.)
 Nom (majusc.) DESCARTES
 Prénom Alain
 Adresse (rue et n°) 12 Rue desac
 Localité (et c. postal) MAUBEUGE
 N° tél. (de 9 h. à 17 h.) _____
 L'Assuré peut-il récupérer la T.V.A. afférente au véhicule? non oui

7. véhicule
 Marque, type FORD
 N° d'immatr. (ou de moteur) ESCOMI

8. sté d'assurance
AXUR
 N° de contrat 712614
 Agence (ou bureau ou courtier) _____
 N° de carte verte (Pour les étrangers) _____
 Attestation d'ass. ou carte verte } valable jusqu'au 30/03/02
 Les dégâts matériels du véhicule sont-ils assurés? non oui

9. conducteur (voir permis de conduire)
 Nom (majusc.) Idem
 Prénom _____
 Adresse _____
 Permis de conduire n° _____
 catégorie (A, B, ...) _____ délivré par _____ le _____
 permis valable du _____ au _____ (Pour les catégories C, C1, D, E, F et les taxis)

10. Indiquer par une flèche (→) le point de choc initial



11. dégâts apparents

avant gauche

14. observations

12. circonstances

Mettre une croix (x) dans chacune des cases utiles pour préciser les croquis.

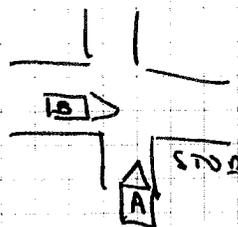
- | | | | |
|-------------------------------------|----|--|----|
| <input type="checkbox"/> | 1 | en stationnement | 1 |
| <input type="checkbox"/> | 2 | quittait un stationnement | 2 |
| <input type="checkbox"/> | 3 | prenait un stationnement | 3 |
| <input type="checkbox"/> | 4 | sortait d'un parking, d'un lieu privé, d'un chemin de terre | 4 |
| <input type="checkbox"/> | 5 | s'engageait dans un parking, un lieu privé, un chemin de terre | 5 |
| <input type="checkbox"/> | 6 | s'engageait sur une place à sens giratoire | 6 |
| <input type="checkbox"/> | 7 | roulait sur une place à sens giratoire | 7 |
| <input type="checkbox"/> | 8 | heurtait l'arrière de l'autre véhicule qui roulait dans le même sens et sur la même file | 8 |
| <input type="checkbox"/> | 9 | roulait dans le même sens et sur une file différente | 9 |
| <input type="checkbox"/> | 10 | changeait de file | 10 |
| <input type="checkbox"/> | 11 | doublait | 11 |
| <input type="checkbox"/> | 12 | virait à droite → | 12 |
| <input type="checkbox"/> | 13 | virait à gauche | 13 |
| <input type="checkbox"/> | 14 | reculait | 14 |
| <input type="checkbox"/> | 15 | empiétait sur la partie de chaussée réservée à la circulation en sens inverse | 15 |
| <input type="checkbox"/> | 16 | venait de droite (dans un carrefour) | 16 |
| <input checked="" type="checkbox"/> | 17 | n'avait pas observé un signal de priorité | 17 |

(STOP)

indiquer le nombre de cases marquées d'une croix

13. croquis de l'accident

Préciser : 1. le tracé des voies - 2. la direction (par des flèches) des véhicules A, B - 3. leur position au moment du choc - 4. les signaux routiers - 5. le nom des rues (ou routes).



véhicule B

6. assuré souscripteur (voir attest. d'assur.)
 Nom (majusc.) KANT
 Prénom Jean
 Adresse (rue et n°) 5 Rue des Philosophes
 Localité (et c. postal) LUE
 N° tél. (de 9 h. à 17 h.) _____
 L'Assuré peut-il récupérer la T.V.A. afférente au véhicule? non oui

7. véhicule
 Marque, type CITROEN
 N° d'immatr. (ou du moteur) CS

8. sté d'assurance
ASSURANT
 N° de contrat 413 615
 Agence (ou bureau ou courtier) _____

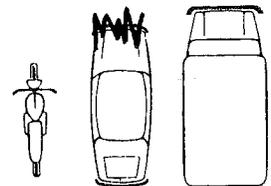
N° de carte verte (Pour les étrangers) _____
 Attestation d'ass. ou carte verte } valable jusqu'au 31.12.02
 Les dégâts matériels du véhicule sont-ils assurés? non oui

9. conducteur (voir permis de conduire)

Nom (majusc.) Idem
 Prénom _____
 Adresse _____
 Permis de conduire n° _____
 catégorie (A, B, ...) _____ délivré par _____ le _____

permis valable du _____ au _____ (Pour les catégories C, C1, D, E, F et les taxis)

10. Indiquer par une flèche (→) le point de choc initial



11. dégâts apparents

avant

14. observations

15. signature des conducteurs

[Signature A] [Signature B]

* En cas de blessures ou en cas de dégâts matériels autres qu'aux véhicules A et B, relever les indications d'identité, d'adresse, etc.

Ne rien modifier au constat après les signatures et la séparation des exemplaires des 2 conducteurs.

Voir déclaration de l'Assuré au verso →

B.P.

Spécialité : ...ASSURANCE

Épreuve : E1 - Techniques d'assurances de dommages - U10

N° Sujet : 03-1639

Session : 2003

Folio : 2/3

Annexe II : EXTRAIT DES DISPOSITIONS GÉNÉRALES :

GARANTIE DOMMAGES PAR COLLISION

LES ÉVÈNEMENTS GARANTIS

- Le choc avec un véhicule en mouvement ou à l'arrêt appartenant à une personne identifiée,
- le choc avec un piéton identifié,
- le choc avec un animal dont le propriétaire est identifié.

NE SONT PAS GARANTIS

- Le choc avec un véhicule en stationnement,
- le choc avec un véhicule ou un animal appartenant à un membre de votre famille ou de la famille du conducteur,
- les dommages consécutifs à un événement prévu dans le cadre de la garantie Vol.

IMPORTANT: L'identification du propriétaire de l'autre véhicule ou de l'animal, du piéton et la matérialité des faits devront être établies par l'assuré au moyen:

- d'un constat amiable ou reconnaissance des faits signé des parties,
ou
- d'un procès verbal de police ou de gendarmerie, d'un constat d'huissier.

A DEFAUT NOTRE GARANTIE NE JOUERA PAS.

NB : REMORQUAGE

Nous garantissons **en complément** des dommages pris en charge dans le cadre d'une garantie Dommages que vous avez choisie, les frais de remorquage du véhicule assuré jusqu'à l'atelier le plus proche apte à effectuer la réparation, à concurrence de 110 euros (cent dix euros). **Cette indemnité ne se cumule pas avec celle prévue dans le cadre de la garantie Assistance.**

Annexe II : EXTRAIT DES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES :

DATE D'EFFET : 01/05/2000

GARANTIES : Responsabilité Civile : OUI

Protection juridique : OUI

Vol Incendie : OUI

Bris de glaces : OUI

Dommages par collision : OUI

Assistance au delà de 50 Km : OUI

franchise de 10 % des dommages avec un minimum de 100 euros et un maximum : 170 euros

USAGE : Promenade trajet

B.P.

Spécialité : ASSURANCE

Code Spécialité :

Durée :
2h00

Session
2003

Épreuve : E1 – Techniques d'assurances de dommages – U10

N° sujet : 03-1639

Coefficient:
4

Folio
3 / 3